

Les femmes, premières victimes d'un management agressif !

Aux HUG dans les soins, les femmes occupent le 90% des postes de travail alors que les postes dirigeants sont occupés majoritairement par des hommes.

Dans les faits, notre syndicat constate fréquemment des abus de pouvoir et le non-respect de la loi sur le personnel. Les soignantes sont les premières touchées.

Abus de pouvoir à la pelle

Dans le lot des droits bafoués, nous trouvons de manière régulière ou ponctuelle :

- le non-respect du temps de pause et de repas,
- le non-respect du taux d'activité (imposer à une personne engagée à 60% de travailler à 100% pendant une certaine période),
- la non-reconnaissance des heures supplémentaires,
- la non-prise en compte du temps d'habillage,
- les transferts imposés dans d'autres services,
- le déni du droit de s'occuper de ses enfants malades 15 jours par année,
- le refus de tenir compte des obligations familiales,
- les changements de planning sans consultation,
- le déni d'enregistrer les jours travaillés (voir au verso de ce tract),
- la violation du droit à donner son point de vue lors des reproches.

Renvoyées à la maison arbitrairement

Le statut du personnel permet de suspendre une employée et de la renvoyer à la maison en cas de fautes graves. Une telle décision doit être prise par le Conseil d'Administration et être motivée par lettre.

Or, nous constatons que régulièrement des salariées sont renvoyées à la maison de manière arbitraire et que des cadres s'autorisent de plus en plus souvent à violer le règlement. Voici un cas concret.

Infirmière mise à pied

Une infirmière travaillant dans une unité de soins a été renvoyée à la maison sur le champ sous prétexte que son « droit de pratique » était caduc.

Or, il s'est avéré que son droit de pratique était bel et bien valable comme l'ont confirmé les services du Conseiller d'Etat Mauro Poggia.

La direction des HUG a été informée de cet abus de pouvoir et notre syndicat a demandé que l'infirmière puisse retourner dans son service pour continuer à s'occuper des patients. Or, plusieurs semaines ont passé et les HUG n'ont toujours pas réagi.

Cette situation n'est pas isolée. Récemment, plusieurs femmes ont été renvoyées sur le champ à la maison sous différents prétextes et en toute illégalité.

Elle travaille mais est enregistrée comme malade dans Vision RH

Le rythme de travail infernal imposé aux femmes dans les unités de soins n'est pas étranger au taux d'absence élevé des soignantes. Au retour de maladie, qui parfois a duré plusieurs mois, il arrive qu'elles aient des restrictions médicales.

Placée dans un service de soutien aux soins, une infirmière travaillant à son taux d'activité habituel, a découvert que depuis plusieurs mois, les HUG notaient dans Vision RH qu'elle était absente pour maladie.

La direction des HUG a été informée de cet abus de pouvoir par notre syndicat mais couvre cette pratique.

Cette situation n'est pas isolée. Plusieurs soignantes viennent travailler tous les jours mais les HUG les enregistrent en Vision RH comme étant absentes pour maladie.

Renforcer la lutte des femmes

Aux HUG, les femmes sont les premières victimes d'un management agressif.

Le SSP les invite à s'organiser autour du syndicat pour défendre leurs droits et exiger le respect de la direction des HUG.

Il est temps de passer de la parole aux actes !

Nous contacter, vous informer :

David Andenmatten, groupe SSP-HUG, 076 615 50 68

Sabine Furrer, secrétaire syndicale, s.furrer@sspge.ch

Martin Malinovski, terrain, 076 576 8420

Web : <https://geneve.ssp-vpod.ch/secteurs/sante/hug/>

Facebook : facebook.com/ssp.geneve

Vous syndiquer en ligne : <https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>